

Monsieur le Conseiller d'Etat
Serge Dal Busco
Département des infrastructures
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
Case postale 3918
1211 Genève 3

Genève, le 14 mai 2020

Covid aménagements cyclistes

Monsieur le Conseiller d'Etat, cher Monsieur,

Alors que le canton de Genève inaugurerait en décembre dernier le CEVA, chaînon manquant du réseau du Léman Express, les changements attendus en matière de mobilité ont subi un coup d'arrêt.

A présent que le déconfinement a débuté, les travailleurs, craignant la promiscuité dans les transports publics, seront à nouveau tentés de privilégier l'utilisation de modes de transport individuel, en particulier leur voiture. Ainsi le nombre de véhicules que le CEVA avait contribué à réduire quelque peu, risque de nouveau de croître et d'engorger les axes principaux.

Dans ce contexte, si l'idée d'inciter la population à utiliser un vélo en lieu et place de sa voiture est tout à fait louable, les douze associations membres du GTE regrettent, à nouveau, le manque de concertation entre les milieux professionnels, la Ville de Genève et l'Etat en amont de la prise de mesures. En effet, le GTE s'est toujours montré un interlocuteur constructif proposant des alternatives techniques à vos services auxquels ces derniers n'avaient parfois même pas pensé.

Nous avons porté à votre attention le fait que le CODEP était l'endroit idéal pour nous présenter vos idées en amont, à un stade d'avancement qui laissait encore de la place à des aménagements.

Nous déplorons dès lors que lors de sa séance du mardi 5 mai, le concept des aménagements cyclistes était entièrement ficelé, mais ne nous a pas été présenté de façon suffisamment détaillée pour comprendre la manière dont les aménagements provisoires étaient prévus et comment le rabattement des TIM (transports individuels motorisés) sur une seule voie de circulation doit s'effectuer.

Notre expérience a démontré que des mesures temporaires avaient une tendance certaine à devenir pérennes, ce qui suscite d'autant plus notre vigilance à sauvegarder les intérêts de nos membres.

Le rétrécissement des routes pour donner plus de place aux vélos et aux piétons nous inquiète particulièrement. La mission du GTE est de soutenir une mobilité cohérente et équilibrée qui réponde aux besoins de l'économie, les transports professionnels en faisant indéniablement partie. La suppression de voies a immédiatement eu des répercussions sur la cadence des livraisons des entreprises de transport et rendu la conduite plus stressante et compliquée. Le gain en matière de sécurité routière est de plus très relatif pour les cyclistes sur certains axes où le parti pris fut simplement d'élargir la voie du bus au détriment d'une voie de circulation. Les cyclistes se retrouvent ainsi toujours exposés en partageant une voie avec les bus et les taxis.

Groupement Transports et Economie

Nous estimons que l'Etat doit proposer des voies de circulation pour la mobilité douce qui ne soient pas directement liées aux axes primaires et envisager de manière plus approfondie des espaces au sein des quartiers (réseau secondaire) plus apaisés et sûrs .

Par rapport aux axes actuellement en cours de modification, nous souhaiterions que les propositions formulées individuellement par nos membres soient étudiées.

Nous sommes particulièrement sidérés par la nouvelle configuration du U lacustre, où d'autres options étaient envisageables (pistes cyclables bidirectionnelles provisoires, réorganisation de la piste cyclable existante sur le trottoir le long du quai, utilisation des places de stationnement, plutôt que de la voie de circulation, p.ex.)

Par la présente, le GTE demande plus de détail sur les aménagements provisoires, réversibles et leur signalisation. Nous réitérons notre ouverture à participer à la définition de ces itinéraires provisoires et d'être entendus pour procéder rapidement à leur optimisation, voire leur suppression si les conditions de sécurité routière ne sont pas garanties ou les conditions de trafic nettement péjorées.

Dans l'attente de votre réponse quant à une reprise du dialogue avec vos services, recevez, Monsieur le Conseiller d'Etat, cher Monsieur, nos salutations les plus respectueuses.

Hugues Hitpold

Le président



Nicolas Rufener

Vice-président



Les associations

Automobile Club Suisse
section de Genève (ACS)

Association Suisse
des Transports Routiers
Section genevoise (ASTAG)

Fédération du
Commerce Genevois (FCG)

Fédération Genevoise des
Métiers du Bâtiment (FMB)

Association des Parkings du
canton de Genève (AParGE)

Trade Club

Union Professionnelle Suisse de
l'Automobile Section genevoise
(UPSA)

Association Genevoise
des Entreprises de Transport
(AGET)

Chambre de Commerce, d'Industrie
et des services de Genève (CCIG)

Fédération des Entreprises
Romandes Genève
(FER Genève)

Nouvelle Organisation des
Entrepreneurs (NODE)

Touring Club Suisse
section de Genève (TCS)